[illegible] trouvera qui dès son spectacle [illegible] Arrangeons et Pins-Bois ! Oui, que n'[illegible] pour célébrer votre gloire avec [illegible] Mesaria qui ne en connaît pas pour s'imposer sur consommateur, [illegible] « bon », mais qui veut essayer vos [illegible] bien manié ». La *Maison Mesaria* : [illegible] ce nom ; il en vaut la peine. Adjoindre [illegible] son représentant à Lille est M. A. Clerc, 253, rue de Paris, très sympathiquement connu ici.

Mais en prenant que nous nous attardons, [illegible] voitures officielles, au dehors, se mettent [illegible] marche. Le ministre est parti vers la gare.

Sa visite fut trop courte. On en conservera néanmoins un souvenir [illegible].

Le reste de la journée fut très animé ; le théâtre des visiteurs fut grand et on a beaucoup [illegible] avec plaisir le concert donné par l'excellente musique de 43e.

Le jour vint gens qu'on y songeait, car le temps passe vite au concours. Et comme avec le voile violet du crépuscule on peu de [illegible] ministeurs les bons petits [illegible] Lille, à des pelotes d'enfants [illegible] Bourgat comme la veille leur avait dit.

***

La visite de M. Ruau au Concours

Comme on l'avait annoncé, M. Ruau, ministre de l'Agriculture, est venu hier visiter le concours national agricole. M. le ministre est arrivé à onze heures.

A LA GARE

Bien que la réception ne dût pas avoir un caractère officiel, une foule nombreuse l'attendait sur les quais. Parmi elle on remarquait M. Vincent, préfet du Nord ; Mesnil, président des Agriculteurs du Nord ; Charles Delesalle, maire de Lille ; Potié, sénateur ; Bandeing, commissaire général du concours, Magnien, commissaire général adjoint ; Arrighi, chef de cabinet de M. le Préfet ; Lecocq, ancien chef de division à la Préfecture ; Chaeys fils, ancien sous-préfet ; Le Gentier, inspecteur principal des chemins de fer ; Montaurral, vétérinaire départemental ; Gaebinger, commissaire central ; MM. Laurenge, Crépy, Saint-Léger, Binaud, Danchin, Liégeois-Sie, Debercq, adjoints au maire de Lille ; Faivre, commissaire divisionnaire de la brigade mobile.

M. Ruau descend le premier du wagon-salon qui lui a été réservé et avec lui mettent pied-à-terre M. Hayez, sénateur du Nord, MM. Devraine et Lemire, députés ; Raynal, chef de cabinet au ministère, qui accompagnent le ministre dans son voyage.

M. Vincent s'avance vers M. Ruau et après lui avoir souhaité la bienvenue, lui présente MM. Macarez et M. Delesalle.

Les présentations sont rapidement faites et le cortège ministériel se dirige vers la salle des Pas-Perdus, entre deux haies de curieux que le service d'ordre, dirigé par MM. Guyot, chef de la sûreté, Jénot, commissaire du 3e arrondissement, et Vandepertsen, inspecteur de police, à peine à maintenir.

Des voitures attendent les autorités sur la place de la Gare. Dans le premier landau prennent place M. le Ministre, M. le Préfet du Nord, M. le Maire de Lille, et M. le Président des Agriculteurs du Nord.

Dans le second montent MM. Potié, Hayez, l'abbé Lemire et Raynal.

Avec le cérémonial d'usage, le cortège, que précèdent des gendarmes à cheval, descendant par le capitaine Gaffet, s'ébranle vers la rue Faidherbe et par la Grande-Place, gagne l'Hôtel Delannoy, où doit avoir lieu le lunch.

LE LUNCH

En attendant que le repas soit servi, M. le ministre s'entretient très amicalement avec les invités, qu'il connaît d'ailleurs à peu près tous, et les convives se rangent [illegible] autour de la table.

A droite de M. le Ministre est pris place M. Vincent, préfet du Nord ; Charles Delesalle, maire de Lille ; à sa gauche, MM. Georges Potié, député, lauréat de la prime d'honneur du ministère de l'Agriculture ; Macarez, président des Agriculteurs du Nord ; Bandeing, inspecteur général, et Magnien, commissaire général adjoint.

MM. Le Petit, Hayez, sénateur ; Lemire, [illegible] ; Devraine et Bonnet, députés ; Le Gall, trésorier payeur général ; Pelat, [illegible] ; Vinot, sénateur ; Chaeys-Lot ; Arrighi, chef de cabinet ; Chaeys-Sie, ancien sous-préfet ; Dupuis, [illegible] ; Raynal, chef de cabinet ; Le Cappelles ; Raynal, chef de cabinet au ministère ; Lepelletier, Bouchard ; Leperque, [illegible] ; Bouchard, [illegible] ; Delaporte, [illegible] ; Lemaire, [illegible] ; Lemaire, [illegible] ; Lemaire